

1560-1660 : LA GRANDE TRAQUE

En 1560, c'est une véritable vague de procès qui frappe l'Alsace. Elle coïncide partiellement avec la Guerre de Trente Ans (1618-1648). Elle présente des pics vers 1615 et dans les années 1627-1630, puis s'éteint vers 1640. La procédure à présent rodée et les nombreux intérêts à tous les niveaux concourent à sa gravité.



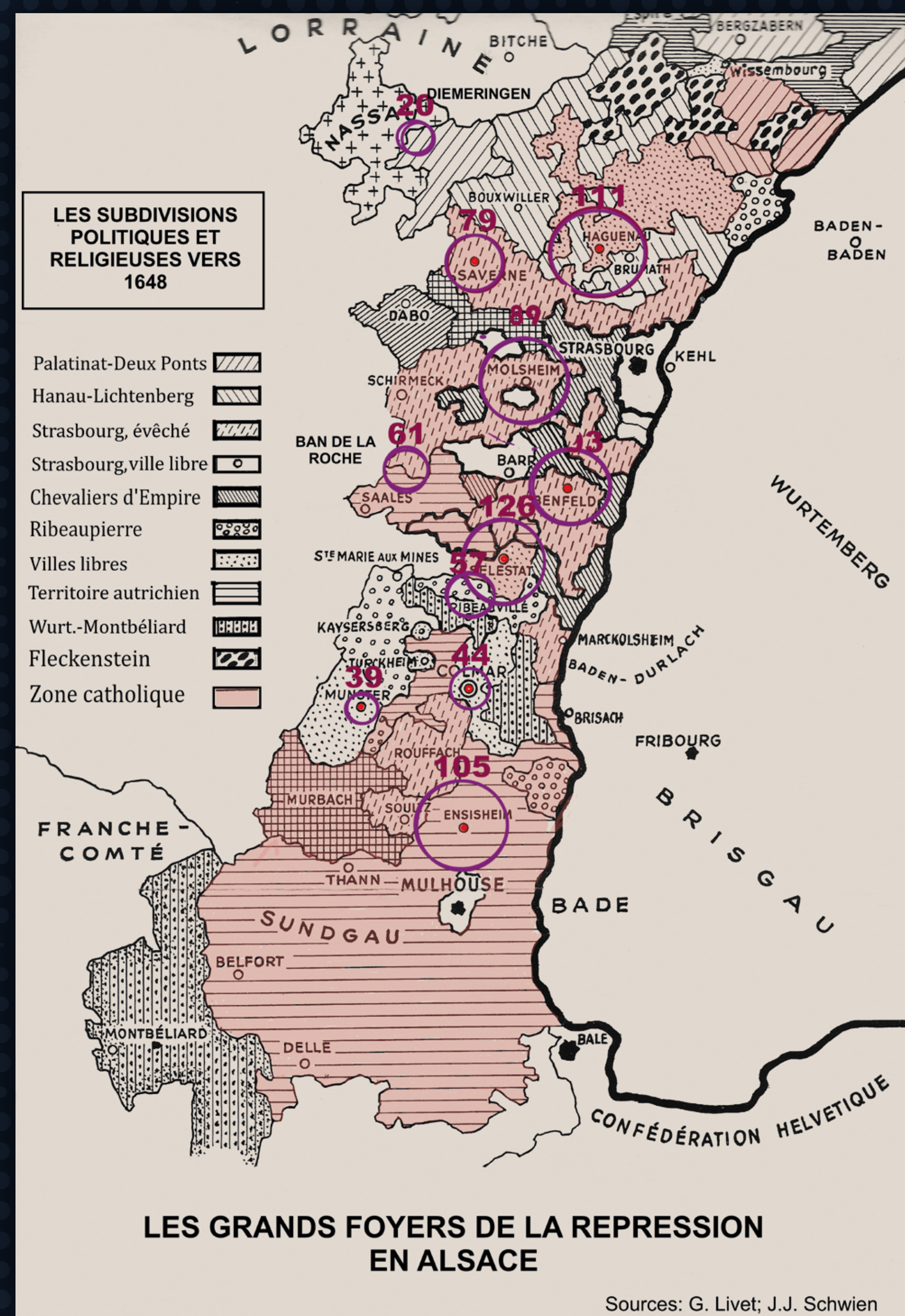
GÉOGRAPHIE ET POLITIQUE : LE CADRE

L'autorité impériale

Elle est détenue par les Habsbourg et leurs représentants, les Grands Baillis (*Landvogte*), qui résident à Ensisheim et Haguenau. Les Habsbourg sont en train de structurer leurs Etats autrichiens. Or, leur modèle comporte la défense du catholicisme, une vie culturelle brillante, mais aussi la chasse aux sorcières...

La géographie des procès

L'Alsace est morcelée, divisée entre catholiques et protestants. À cette géographie se superpose celle des procès. La nouvelle Traque a fait au moins 1600 victimes, dont 83 % de femmes. Et 86% des procès ont fini par une condamnation. Les foyers de répression en Basse Alsace sont Molsheim et Sélestat ; en Haute Alsace, Ensisheim. Le nord, plutôt protestant, est moins atteint, de même que le sud, tourné vers la Franche-Comté.



L'ancienne *Landvogtei* d'Ensisheim
Elle est le siège de l'autorité des Habsbourg.

COMMENT SE DÉROULE UN PROCÈS ?

La procédure

La Constitution criminelle de Charles-Quint, rédigée en 1532, encadre les procès. En fait, elle est systématiquement contournée.

Voici les étapes *théoriques* d'un procès.

1. Enregistrement des témoignages



« Tu ne dois pas porter de faux témoignages, si tu tiens à la vie éternelle » – *Bambergisches Halsgericht*, 1531.
Malgré cette mise en garde, une procédure pour sorcellerie démarrait généralement sur des rumeurs.

3. Les Sept

Le condamné passait ensuite devant les Sept (*sieben*), qui entérinaient le verdict.

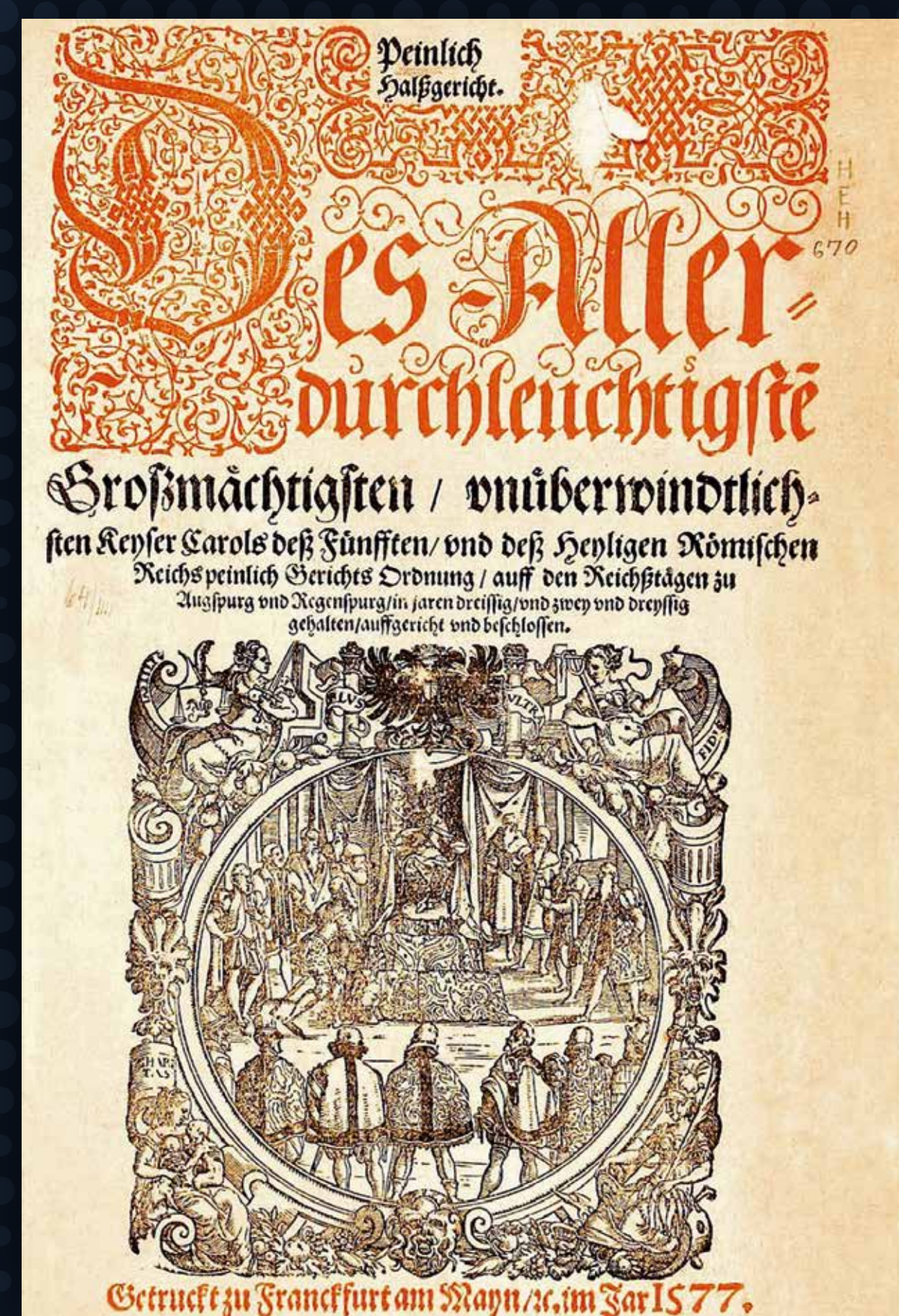


Le passage devant les Sept – Hans Weiditz, vers 1500.

4. En route vers le bûcher

Encadré par le bourreau et l'appareur, le condamné est amené au lieu d'exécution, toujours à l'extérieur de la ville. Parfois, en cours de route, on pinçait le condamné avec des tenailles brûlantes.

« Si tu te montres patient dans l'épreuve / Elle te sera d'un grand secours / C'est pourquoi, sois docile » – *Bambergisches Halsgericht*, 1531.



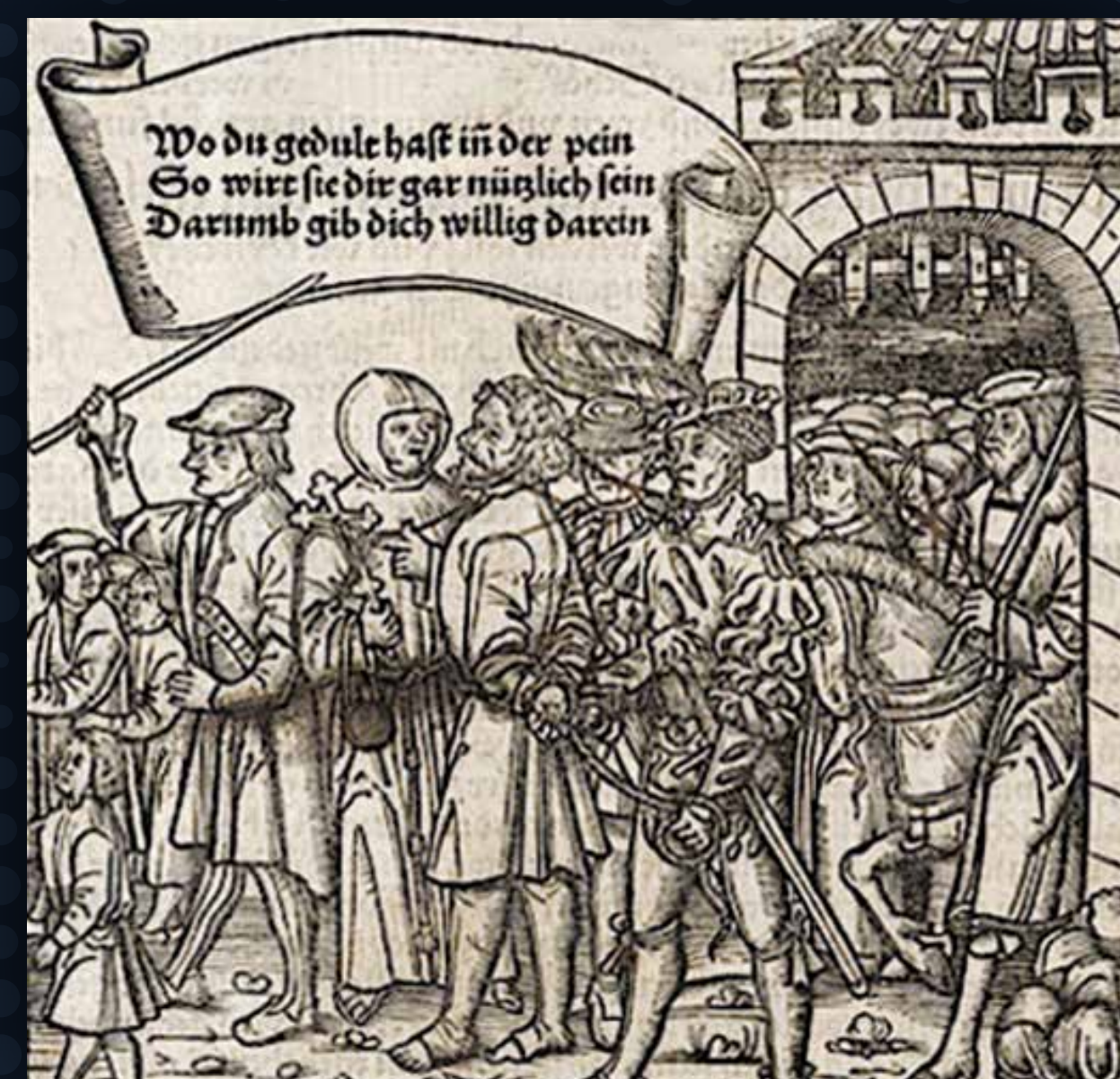
Frontispice du Code criminel de l'Empereur Charles V, dit "Caroline" – Ed. 1577

2. La torture

Le suspect va être hissé avec un poids aux pieds. C'est l'épreuve la plus courante. La Caroline autorisait une seule séance, mais la règle était généralement contournée. La torture ne servait pas à trouver la vérité, mais à obliger le suspect à se conformer à un acte d'accusation préalable.



Bambergisches Halsgericht, 1531



Bambergisches Halsgericht und Rechtlich Ordnung, 1531
Traité de droit attribué à Johann von Schwarzbach (1463-1528). Les gravures sur bois reproduisent les étapes des procédures du 16^e siècle : arrestation, interrogatoire, torture, jugement et exécution.

QUI EST DERRIÈRE LES PROCÈS ?



Portrait peint en 1638 – Peinture de Franck Luyckx (1604-1668), peintre de cour et miniaturiste flamand.

Léopold Guillaume de Habsbourg (1586-1632)

Evêque de Strasbourg de 1619 à 1625 et landvogt de Basse-Alsace. Il est à la fois adepte de magie savante et chasseur de sorcières, chose courante chez les Habsbourg. C'est lui qui est derrière les procès de Molsheim.



Portrait peint en 1676 – Peinture de Johann David Welcker (1631-1699), Staatliche Kunsthalle, Karlsruhe.

Frédéric Casimir de Hanau-Lichtenberg (1623-1685)

Ce prince protestant extrêmement brillant, ouvert, ami des sciences, se montre tolérant avec les juifs, favorise l'entente entre les religions, mais on le retrouve derrière les procès en sorcellerie de Balbronn (1658-1663). Il a parmi ses conseillers l'alchimiste Friedrich Kretschmar. D'autres nobles alsaciens, comme les Landsberg, ont poussé à la chasse aux sorcières.

À qui profite un procès en sorcellerie ? Les intérêts à l'œuvre

L'ÉGLISE

Elle continue à défendre ses intérêts, mais les autorités laïques sont plus actives dans la seconde partie de la période. Derrière les procès de Molsheim et de Bergheim, on devine Léopold de Habsbourg, évêque de Strasbourg, mais aussi représentant des autorités impériales. Il a de grands besoins d'argent et un procès permet de confisquer des biens.

LA NOBLESSE LOCALE ET LES AUTORITÉS URBAINES

Un procès de sorcières permet de réaffirmer son autorité dans la population. C'est le cas des Landsberg et des Hanau-Lichtenberg, mais aussi des municipalités. Il donne du travail au juge, au bourreau, à ses aides et à une série d'employés. Il s'autofinance par la confiscation des biens du condamné, ou par la corruption.

UN PARTICULIER

Un procès peut servir une foule d'intérêts particuliers. Les habitants des petites villes baignent littéralement dans les rumeurs. On peut chercher à se débarrasser de son mari, de sa femme, ou d'un créancier.

Les bûchers s'éteignent avec l'arrivée des troupes suédoises, puis françaises. L'Ordonnance Royale de 1682 clôt définitivement ce sinistre épisode. Pendant trois siècles, la défaillance, voire la complicité des autorités impériales, aura permis ce règne de l'arbitraire.



Bambergisches Halsgericht, 1531

L'inventaire

Condamnation signifie *saisie*. Les héritiers doivent souvent se battre pour récupérer les restes du patrimoine. Molsheim.

La corruption

La gravure fustige les juges rapaces, comme celui à gauche, surnommé le *Taschenrichter*, "le juge à besace". En face de lui, l'exécuteur et le Diable. Au fond, un assistant avec une besace et un message clair : pour prolonger sa vie, il faut graisser la patte au *Taschenrichter*.



Bambergisches Halsgericht, 1531